

Présentation du Dispositif d'Appui à la Coordination et de la Communauté 360 Ressources Santé Vaucluse

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) vient en soutien dans le parcours et l'accompagnement des personnes en situation complexe.

La Communauté 360 cible est un nouveau dispositif mutualisé avec le DAC au sein de Ressources Santé Vaucluse.

Le DAC et la C360 remplissent deux missions de service public :

1. **Offrir un appui aux parcours individuels quels que soient l'âge, la pathologie ou le handicap des personnes**, en proposant une **réponse graduée allant de l'information/orientation à de l'accompagnement intensif à domicile**. Pour le DAC, ce service est proposé en première intention aux professionnels des champs du sanitaire, du médico-social et du social, et en seconde intention, aux patients, usagers et aidants, en subsidiarité des guichets d'accueil de première ligne. A l'inverse, la C360 propose elle, en première intention, cette réponse graduée aux personnes en situation de handicap et leurs aidants, quel que soit le niveau de complexité ressenti.
2. **Participer à la coordination territoriale** afin, pour le DAC, de favoriser l'organisation décloisonnée des parcours de santé ; et pour la C360, de faire communauté entre acteurs spécialisés et de droit commun sur l'ensemble du Vaucluse : élaboration d'un diagnostic de territoire/lisibilité de l'offre et d'une animation de groupes de réflexion, soutien méthodologique aux initiatives professionnelles, accompagnement dans l'usage des outils numériques, organisation de conférences et de formations destinés aux professionnels du territoire...

L'équipe se compose :

- 1 équipe d'encadrement : directeur, directeur adjoint en charge de la coordination territoriale, médecin coordinateur, chef de service
- 1 Equipe Opérationnelle de Coordination des parcours individuels (EOC) : assistant de coordination, coordinateur de parcours DAC (IDECs et assistant de service social), coordinateur de parcours C360 et coordinateur parcours en gérontologie situés sur 4 sites (mission 1)
- 1 pôle de coordination territoriale : chefs de projet territorial, chef de projet C360, chargé de mission (mission 2)
- des fonctions support : assistante de direction, chef de projet numérique.

Définition du poste

Le chef de projet C360 a pour mission principale de fédérer les acteurs impliqués dans le champ du handicap, afin de contribuer à apporter une réponse intégrée et inclusive à destination des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Son activité est définie en concertation avec le directeur adjoint en charge de la coordination territoriale, en cohérence avec la stratégie initiée. Il travaille en collaboration étroite avec l'équipe de coordination parcours C360 et le référent RAPT de la MDPH. Il consolide les travaux déjà engagés localement sur le parcours des personnes en situation de handicap (PCPE, MDPH...) et conduit des projets en fonction des problématiques identifiées avec les acteurs du territoire et dans le cadre des orientations de la feuille de route pour initier de solutions nouvelles et innovantes aux besoins non couverts.

Activités principales

Conduite de l'observatoire et de la veille territoriale dans le champ du handicap

- Elabore un diagnostic territorial partagé dans le champ du handicap sur les ressources et les besoins, en concertation avec les partenaires concernés (acteurs de droit commun et spécialisés du sanitaire, du médico-social et du social...), en capitalisant avec les autres diagnostics existants ; le diffuse largement et l'actualise annuellement
- Recense et actualise les données qualitatives et quantitatives permettant d'objectiver les problématiques du territoire, les besoins et les ressources ; met en évidence les leviers, pointe les besoins non couverts et les points de rupture et les freins
- Assure la remontée d'informations, selon la procédure définie, et assure le suivi de cette remontée et des réponses apportées

Déploiement d'une dynamique partenariale et d'une coopération renforcée autour de projets visant à aboutir à un mode d'organisation territorial plus inclusif et lisible par les professionnels et les personnes en situation de handicap

- Mobilise les acteurs du champ du handicap, notamment les nouveaux partenaires pour le DAC (éducation nationale, pôle emploi, CAF...)
- Organise et anime des réunions avec les partenaires pour favoriser l'interconnaissance et le retour d'expérience, et susciter leur adhésion à construire ensemble des solutions locales adaptées aux problématiques identifiées

- Accompagne les acteurs dans l'émergence de projets ou actions d'amélioration en collaboration étroite avec le Pôle de coordination territoriale afin de favoriser la transversalité et éviter les doublons
- Participe à des réunions de travail confiés à d'autres acteurs du champ du handicap (MDPH, Conseil départemental...),
- Veille à la simplification d'outils existants ou/et à l'élaboration de nouveaux outils communs partagés par les acteurs du territoire, notamment ceux du champ du handicap

Participation à la communication et la promotion des services et outils d'appui à la coordination

- Favorise une meilleure connaissance et compréhension des missions respectives des acteurs du champ du handicap et les promeut auprès des partenaires du DAC
- Participe aux événements d'échange et d'interconnaissance destinés aux professionnels du territoire et aux événements de sensibilisation et d'amélioration des pratiques conduit par le DAC
- Participe au déploiement et à la promotion du DAC
- Communique et accompagne le déploiement des services numériques en santé en lien avec le chef de projet numérique
- Contribue à l'élaboration et à la diffusion des supports de communication

Participation aux recherches de solutions cliniques (en collaboration avec le cadre manager)

- Vient en appui si nécessaire aux coordinateurs parcours C360 et plus généralement à l'EOC sur les situations et problématiques rencontrées pour des personnes en situation de handicap ou leurs aidants
- Intervient si besoin sur les situations en mobilisant les partenaires et en négociant les marges de manœuvre (financières, dérogatoires...)
- Participe à la montée en compétence de l'EOC sur le champ du handicap

Participation au fonctionnement du DAC-C360

- Participe aux réunions internes, dont les réunions hebdomadaires du pôle de coordination territoriale
- Organise et co anime le COTECH de l'Instance Territoriale Stratégique et participe à son COPIL, avec le directeur et le directeur adjoint,
- Participe à la rédaction du rapport d'activité annuel en suivant un tableau de bord composés d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'activité de la Communauté 360.

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

Liens hiérarchiques :

- avec le directeur et le directeur adjoint en charge de la coordination territoriale

Liens fonctionnels :

- avec le chef de projet territorial pour conserver une cohérence dans les projets menés
- avec le médecin coordination et le chef de service
- avec l'EOC

Profil recherché et compétences

- Niveau master tourné vers l'organisation et la gestion du système sanitaire et médico-social
- Solide connaissance de la politique publique du handicap et de l'organisation du monde du handicap (dispositifs du droit commun et spécifiques, ressources et acteurs du territoire, associations...) et bonne connaissance du tissu sanitaire
- Connaissance de la méthodologie de conduite de projets et sens de l'organisation
- Capacités à conduire des analyses qualitatives et quantitatives et à réaliser des bilans d'activité
- Aptitude à l'animation de réunions et à la négociation (capacité à s'adapter à des interlocuteurs variés)
- Aptitude à la communication institutionnelle et partenariale
- Capacité à développer un bon relationnel et de la diplomatie

Conditions du contrat

- 1 ETP (35 heures par semaine)
- CDI
- Salaire selon qualification et expérience
- Territoire d'activité départemental
- Travail au siège à Avignon, à distance et sur les antennes
- Nombreux déplacements à prévoir (de préférence avec un véhicule de service ou personnel)